



84150

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2011**

La séance déclarée ouverte à 18 H 45, le Conseil Municipal :

- DESIGNER à l'unanimité M. Jacky MONIER en qualité de secrétaire de séance.
- APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu des séances du Conseil Municipal des 14 et 21 Avril 2011.
- PROCEDE au tirage au sort à partir des listes électorales, des 9 personnes appelées à figurer sur la liste préparatoire du jury d'assises 2012.
- EMET par 19 voix pour, 1 abstention (O.LAFFANOUR) un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale transmis par M. le Préfet de Vaucluse.
- APPROUVE à l'unanimité la prescription d'une étude du bassin d'alimentation des captages d'eau potable des Communes de Courthézon et Jonquières.
- APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal 2011.
- AUTORISE à l'unanimité des remboursements sur les régies cantine, garderie et études surveillées.
- EMET à l'unanimité un avis favorable au montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2010.
- ADOPTE à l'unanimité, le règlement intérieur 2011/2012 du centre multi-accueil « la farandole ».
- ADOPTE par 19 voix pour, 1 abstention (G.SAUSIN), l'avenant n°2 à la convention de participation financière de la Commune, fixant à 15.00 €, le prix de la journée par enfant de la Commune inscrit au Centre de Loisirs.
- APPROUVE par 19 voix pour, 1 abstention (T.VERMEILLE), le programme de manifestations culturelles du mois de septembre 2011.
- APPROUVE à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la Commune par réalisation des travaux de mise en œuvre d'un filtre à charbon actif.
- DONNE ACTE à M. le Maire de sa communication des rapports 2010 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.
- DONNE ACTE à M. le Maire de sa communication du rapport 2010 du service GRDF.
- PROCEDE à l'unanimité à la dénomination officielle du stade d'honneur de football : « Stade Henri Fauquet ».
- ENTEND diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20,

Fait à JONQUIERES le 6 Juillet 2011,

Le Maire,

Louis BISCARRAT

Le Secrétaire de Séance,

Jacky MONIER